



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22022538

Déposé / Reçu le

10 FEV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0442 859 636

Nom

(en entier) : IDAL Belgique

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : 1150 Bruxelles, Avenue de Tervuren 128

Objet de l'acte : nomination d'administrateurs et conseil d'administration

D'un procès-verbal sous signatures privées du 08 décembre 2021, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme « IDAL Belgique », ayant son siège social à 1150 Bruxelles, Avenue de Tervuren 128, Registre des Personnes Morales de Bruxelles 0442.859.636.

L'assemblée et le conseil d'administration de ladite société ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans à dater de ce jour, Monsieur Pierrick Marcel, né à Paris le premier juillet mil neuf cent quatre-vingt-cinq, domicilié à 69006 Lyon (France), rue Sully 107, lequel intervient aux présentes et accepte expressément cette fonction.

Par ailleurs, à l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire en qualité d'administrateurs, pour une durée de six ans à dater de ce jour :

☐ Monsieur Patrick Granado, né à Uccle le quatorze avril mil neuf cent soixante, domicilié à 5100 Wépion, Chemin des Matines 22;

☐ Monsieur Philippe Marcel, né à Saint-Jean-de-Maurienne le vingt-trois novembre mil neuf cent cinquante-trois, domicilié à 69005 Lyon (France), rue des Aqueducs 37 ;

☐ Monsieur Jean-François Vellot, né à Metz (France) le premier décembre mil neuf cent cinquante et un, domicilié à 69380 Belmont d'Azergues (France), rue Guillaume de Varey 348 ;

lesquels acceptent expressément.

Conseil d'administration

D'un même contexte, se réunit le conseil d'administration composé de tous ses administrateurs, à savoir :

☐ Monsieur Philippe Marcel précité ;

☐ Monsieur Jean-François Vellot précité ;

☐ Monsieur Patrick Granado précité ;

☐ Monsieur Pierrick Marcel précité.

A l'unanimité, le conseil d'administration reconduit en qualité d'administrateur-délégué, pour une durée de six ans à dater de ce jour, Monsieur Patrick Granado précité, lequel accepte expressément cette fonction.

Par ailleurs, à l'unanimité, le conseil d'administration nomme en qualité d'administrateur-délégué, pour une durée de six ans à dater de ce jour, Monsieur Pierrick Marcel précité, lequel accepte expressément cette fonction.

Enfin, à l'unanimité, le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Philippe Marcel de sa qualité d'administrateur-délégué et lui accorde décharge pour l'exercice de sa fonction (il est précisé que Monsieur Philippe Marcel restera administrateur comme dit dans la première résolution ci-avant).

Pour extrait analytique conforme, déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 08 décembre 2021.

François Debouche, Notaire associé à Dinant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).